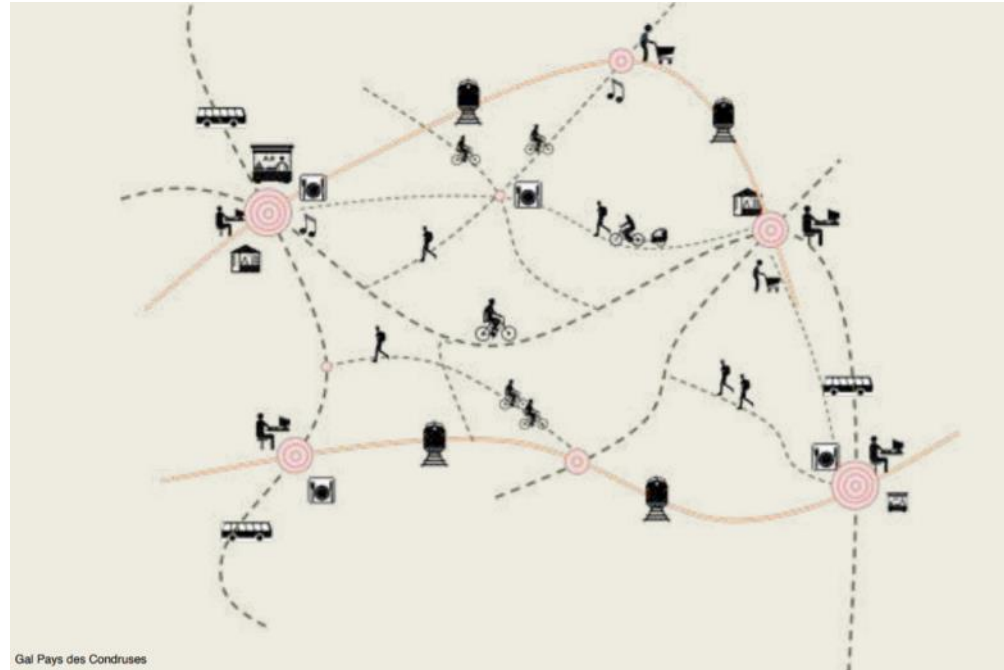


2. Rouler et stationner en sécurité :

- Définir des réseaux piétons/cyclables wallons utilitaires et récréatifs

**4 études lancées simultanément
en Wallonie fin 2023**

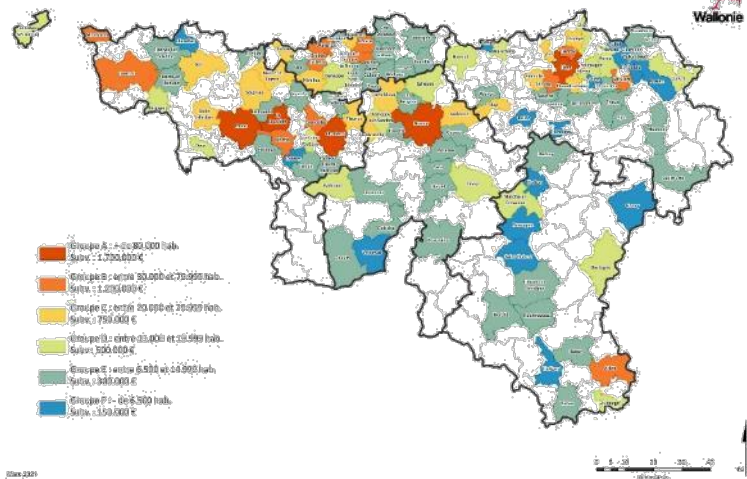
6 études à lancer en 2024 et 2025



2. Rouler et stationner en sécurité :

- Mettre en place les outils d'investissement pour mettre en place les réseaux.

Catégories de communes sélectionnées dans le cadre de l'appel à projets Communes pilotes Wallonie Cyclable



PIMACI 2022-2024
Plan d'Investissement Mobilité Active Communal et Intercommunal.
Accompagnement des communes dans leurs projets (piétons, cyclistes et intermodalité).

Le PIMACI du Gouvernement wallon a pour objectif principal d'accompagner les communes dans leurs projets de mobilité active et d'intermodalité (piétons, cyclistes, vélo cargo, vélo électrique, etc.) en leur offrant un cadre réglementaire et financier favorable.

Une première tranche de 50 millions d'euros a été engagée en 2021 par le Gouvernement wallon. Le Gouvernement prévoit un renouvellement de ce montant pour la période 2022-2024.

Informations en ligne

- Le PIMACI vous propose une plateforme à distance pour donner aux communes l'occasion de faire le point sur des thématiques qui les concernent dans le cadre du PIMACI. Le cadre législatif en matière de subventions et autres aides est plus technique et en lien avec les engagements pris par les communes au fil des appels à projets.
- Mobilité piétonne de nuit en cause - Charlotte GALLEMINE, SPW Mobilité et Infrastructures, Directeur des Espaces publics autorisés GEMIPAS.



PLAN
« MOBILITÉ ET INFRASTRUCTURES POUR TOUS »
2020-2027





Aménagements cyclables existants fin 2023 :

- **1502,5 km** de RAVeL
- **2248 km** de pistes cyclables (1254 km de RN équipée dans les 2 sens)
- **69,7 km** d'aménagements cyclables en mixité

- RAVeL ou voie verte
- - - Liasons RAVeL
- Aménagement cyclable sur voirie régionale

Aménagements cyclables réalisés de 2020 à 2023

- RAVEL ou voie verte
- Liaisons RAVEL
- Aménagement cyclable sur voirie régionale
- Extension de réseau cyclable
- Réhabilitation de réseau cyclable

Aménagements cyclables : engagements budgétaires 2020 à 2023

- RAVeL ou voie verte
- - - Liaisons RAVeL
- Aménagement cyclable sur voirie régionale

— Projets cyclables dont l'engagement budgétaire a été fait de 2020 à 2023

Aménagements cyclables :

projets adjugés

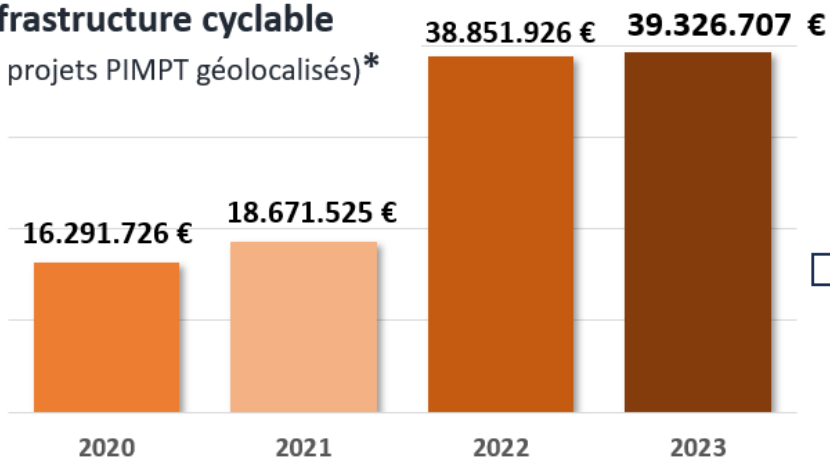
(ou engagés) de l'annexe 3

2020-2023



Engagements budgétaires pour des projets régionaux d'infrastructure cyclable

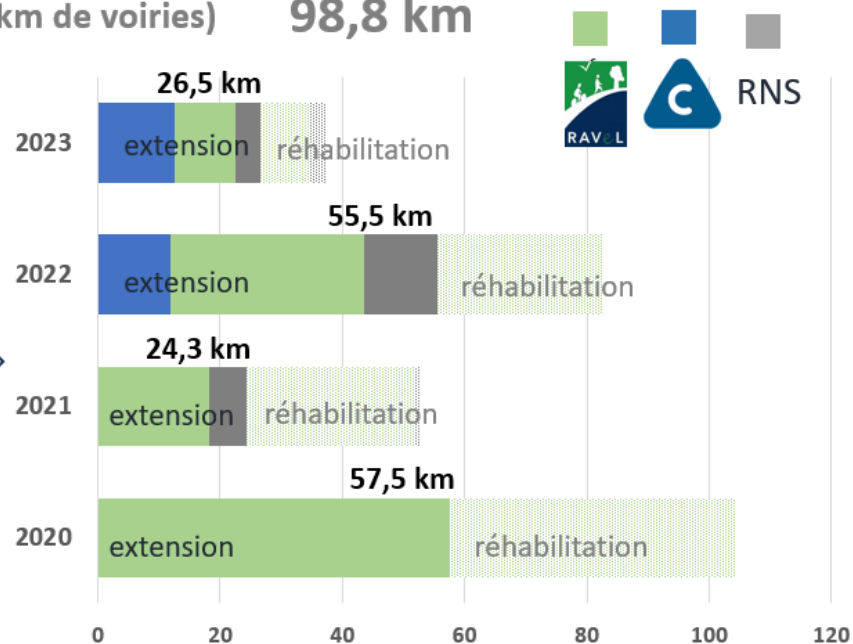
(hors projets PIMPT géolocalisés)*



*Concerne les enveloppes suivantes : PIMPT « modes actifs », RAVeL routes, RAVeL voies hydrauliques, PNRR, SOFICO modes actifs, délégation de maîtrise d'ouvrage via subventions à l'OTW, une province ou une commune.

Extension du réseau cyclable pour ces projets
(km de voiries équipées) **+ 163,8 km**

Réhabilitation du réseau cyclable pour ces projets
(km de voiries) **98,8 km**



Aménagements cyclables : programmation 2024+ (court terme)

- RAVeL ou voie verte
- - - Liaisons RAVeL
- Aménagement cyclable sur voirie régionale

- Projets cyclables dont l'engagement budgétaire a été fait de 2020 à 2023
- Projets programmés en 2024 ou 25 si possible






Les **cyclostrades** = épine dorsale du réseau cyclable fonctionnel supra-local et relie des zones à haut potentiel de déplacement, en offrant une alternative attractive aux déplacements en voiture.

25/03/2024
20

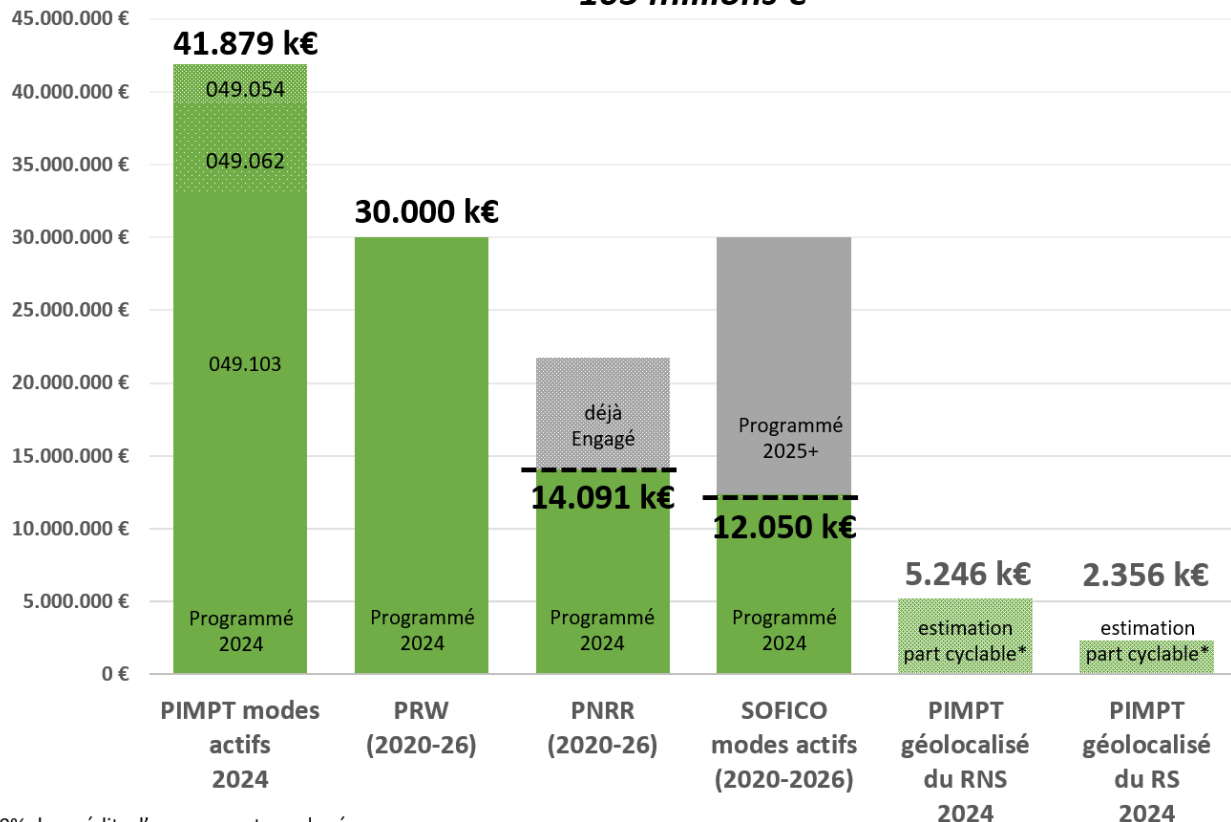


Cyclostrades à l'étude ou en chantier en 2024

-  RAVeL ou voie verte
-  Liaisons RAVeL
-  Aménagement cyclable sur voirie régionale
-  Projets de cyclostrades à l'étude

Crédits d'engagements budgétaires disponibles en 2024 pour les modes actifs

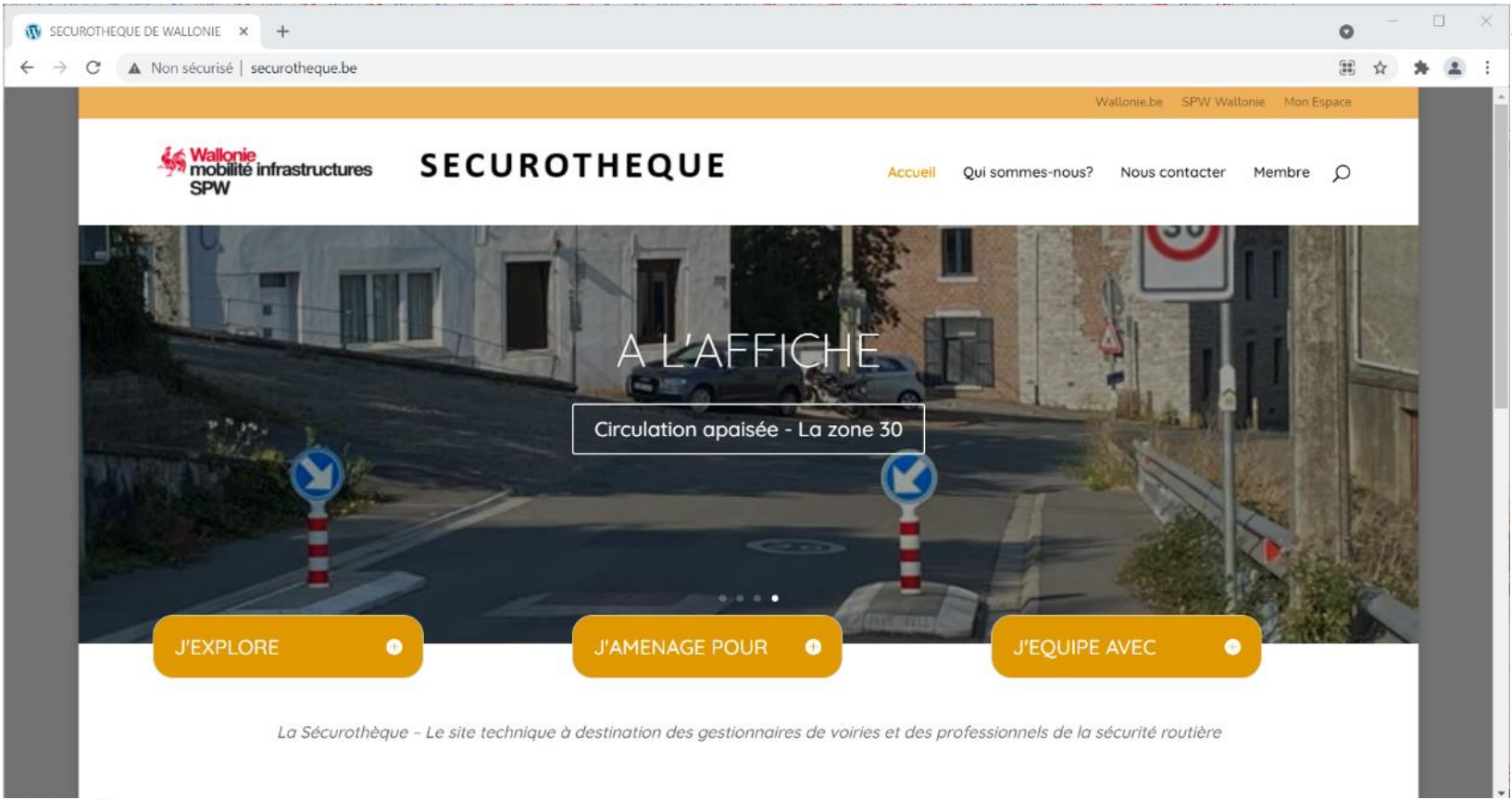
~ 105 millions €



*10% des crédits d'engagements sur le réseau accessible aux cyclistes (hors autoroutes)

Aménagements cyclables :
Enveloppes modes actifs pour 2024





2. Rouler et stationner en sécurité :

- Offrir un stationnement vélo répondant aux différents besoins.

